

*Rapport de l'auditeur
sur l'examen succinct des états financiers de l'association*

PRORARIS – Alliance Maladies Rares - Suisse

Vuarrens

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

*Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée des délégués de*

PRORARIS – Alliance Maladies Rares - Suisse

Vuarrens

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association ProRaris pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 23 mai 2024,

Jean PFYFFER



Annexes : *comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)*

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

BILAN AU 31 DECEMBRE	2023	2022
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actif circulant		
Liquidités	161 957	186 994
Débiteurs	11 162	
Autres créances à court terme	24 716	5 401
Compte régularisation actifs	962	462
Total	198 797	192 857
Actif immobilisé		
Mobilier	200	-
Matériel informatique	3 461	-
Amortissements	- 3 661	-
Total	-	-
Total de l'actif	198 797	192 857
<u>PASSIF</u>		
Capitaux étrangers		
Créanciers	15 921	10 456
Provision	12 640	12 640
Compte de régularisation passifs	5 900	2 609
Total	34 461	25 705
Capital de l'association		
Capital libre	144 336	147 152
Capital lié	20 000	20 000
Total	164 336	167 152
Total du passif	198 797	192 857

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

COMPTE D'EXPLOITATION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

	2023	2022
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations membres	15 380	17 346
Donations reçues		
dont affectées	136 550	102 500
dont libres	38 093	29 169
Contributions liées du secteur public	44 250	15 000
Prestations de services et autres produits de l'activité	8 945	6 240
Revenus extraordinaires	609	714
Produits financiers	83	-
Total des produits	243 910	170 969
Charges		
Charges directes de projets ou de prestations		
Services de tiers		
Relations publiques, communication	5 850	9 672
Services techniques et interprètes	11 596	14 900
Recherche de fonds et plateforme Donex	4 586	215
Logistique manifestations et frais divers	2 571	4 428
Affiliation à des associations tierces et contributions	11 803	11 812
Total charges directes	36 406	41 027
Résultat brut après charges directes	207 504	129 942
Charges administratives et opérationnelles		
Charges de personnel	154 289	162 876
Locaux	4 480	4 480
Informatique	6 362	2 648
Matériel de bureau et frais de communication	1 752	1 542
Honoraires de révision	2 500	2 500
Honoraires pour conseils	36 607	-
Assurances, droits, taxes,	462	772
Amortissements	3 661	-
Intérêts et frais bancaires	207	201
Total charges administratives et opérationnelles	210 320	175 019
Résultat brut après charges de personnel et administratives	- 2 816	- 45 076

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

COMPTE D'EXPLOITATION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

	2023	2022
	CHF	CHF
Produits exceptionnels	-	4 972
Résultat annuel avant variation du capital des fonds	- 2 816	- 40 104
Variation du capital des fonds	-	-
Résultat net de l'exercice (Perte), avant allocation au capital de l'organisation	- 2 816	- 40 104
Allocations / utilisations		
Allocation au capital lié, réserve	-	-
Résultat de l'exercice	2 816	40 104
Capital libre	- 2 816	- 40 104
	-	-
Capital de l'association, après allocation du résultat		
Capital lié	20 000	20 000
Capital libre	144 336	147 152
Capital de l'association au 31 décembre	164 336	167 152

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

Tableau des flux monétaires	2023	2022
Du 1er janvier au 31 décembre	CHF	CHF
Flux monétaires provenant de l'exploitation		
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation (perte)	- 2 816	- 40 104
(Augmentation) diminution des créances	- 11 162	-
(Augmentation) diminution des autres créances	- 19 314	- 430
(Augmentation) diminution des comptes de régularisation actifs	- 503	-
Augmentation (diminution) des créanciers	5 465	9 859
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation passifs	3 292	- 10 500
Augmentation (diminution) des provisions	-	12 640
Augmentation (diminution) des fonds restreints	-	-
Total des flux monétaires provenant de l'exploitation	- 25 037	- 28 535
Variation des liquidités		
Etat des liquidités au 01.01	186 994	215 529
Etat des liquidités au 31.12	161 957	186 994
Variation des liquidités (-Diminution)	- 25 037	- 28 535

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

I - Structure et organisation de l'association

1) Activités et objectifs de l'association

ProRaris - Alliance Maladies Rares - Suisse est une association de droit suisse sans but lucratif ayant son siège au 31 décembre 2021 à Vuarrens (VD). ProRaris a été constituée en date du 26 juin 2010 et est inscrite au Registre du Commerce.

ProRaris a pour but de promouvoir toute action d'entraide, d'information, de formation, de revendication et de recherche portant sur les questions relatives aux maladies rares, d'origine génétique ou non. À cet effet seront mises en oeuvre des actions dans les domaines suivants:

- diffusion d'informations sur les maladies rares et les patients concernés ainsi que leur situation dans la société, dans le domaine de la santé publique et de la recherche ;
- assurer la reconnaissance des intérêts des patients dans l'opinion publique, la politique et la société ;
- améliorer la qualité et l'espérance de vie des personnes malades par l'accès au diagnostic, à l'information, aux thérapies, aux soins, à la prise en charge et à l'insertion ;
- assurer l'égalité des personnes concernées pour ce qui est de l'accès aux services de santé et de la prise en charge des coûts thérapeutiques;
- promouvoir une participation active des patients dans le domaine de la santé et du handicap;
- promouvoir la recherche scientifique dans le but de trouver des thérapies pour les maladies rares;
- soutenir dans l'accomplissement de leur mission les organisations gérées par et agissant pour les personnes atteintes de maladies rares.

2) Liste des personnes composant le Comité

<i>Nom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Feri Yvonne	Wettingen	Présidente	collective à 2
Dr Wiesbauer Alfred	Cham	vice-Président	collective à 2
Dr Stutz Steiger Thérèse	Bern	vice-Présidente	collective à 2
Fournier Susanne	Lutry	Trésorière	collective à 2
Prof. Sandro Rusconi	Alto Malcantone	Membre	aucun
Knoblauch Hans Martin	Uster	Membre	aucun
Dr Menzel Olivier	Vuarrens	Membre	aucun
Sieber Stephan	Winterthur	Membre	aucun

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

3) Secrétariat Général

Mme Dr Jacqueline de Sà a occupé le poste de secrétaire générale de l'Alliance depuis octobre 2017 jusqu'au 31 décembre 2023.

4) Liste nominative des rémunérations versées aux membres du Comité

Aucune indemnité n'a été versée aux membres du Comité durant l'année 2023, hormis les remboursements de frais effectifs.

5) Personne chargée de la tenue de la comptabilité

Susanne Fournier

La Conversion s/Lutry

Madame Fournier a supervisé la comptabilité opérationnelle et la saisie, sans rémunération pour elle.

6) Organe de révision

Fiduciaire Pfyffer

Route des Molards 2-4

1281 Russin

II - Principes comptables

7) Présentation des comptes

La présentation des comptes suit les directives des normes comptables Swiss GAAP FER, RPC 1 à 6 et 21, RPC fondamentales, du Code des Obligations et des statuts de l'association.

"Les états financiers présentés selon les Swiss GAAP RPC ont pour but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view)"

III - Détails de certains postes du bilan

8) Liquidités

Cette position se compose d'avoirs sur compte courant en banque.

9) Créances à court terme

Les créances à court terme consistent principalement en charges sociales et assurances payées d'avance.

10) Comptes régularisation du passif

Cette position inclut des services et produits non encore facturés, des cotisations encaissées d'avances et provisions.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

IV - Détails de certains postes du compte d'exploitation

Produits

11) Cotisations des membres

Cette position comprend les cotisations annuelles encaissées auprès des membres, facturées par catégorie (associations, membres isolés ou sympathisants) en accord avec les statuts et directives de l'Alliance.

Les membres sympathisants sont des personnes physiques ou morales qui ne remplissent pas les conditions pour devenir membres actifs ou membres isolés, mais qui souhaitent s'engager en faveur des buts de ProRaris.

12) Donations reçues

Donations affectées

Cette position concerne des contributions de fondations, entreprises et institutions dont l'utilisation est restreinte au but défini par le donateur.

Donations libres, en souvenir de, Legate

Cette position concerne des donations de particuliers, fondations ou entreprises, donations en souvenir de personnes décédées, de Legate, versés à notre association sans affectation spécifique.

13) Contributions liées du secteur public

Cette position concerne des contributions d'entités publiques ou assimilées aux entités publiques dont l'utilisation est restreinte au but défini.

14) Prestations de services et autres produits de l'activité

Cette position inclut les droits d'inscription à la journée des maladies rares, les revenus de mandats et autres prestations en lien avec l'activité de l'association.

Charges

15) Charges directes de projets ou de prestations

Ces positions incluent les charges pour services de tiers et biens directement liés aux projets et prestations.

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

16) Affiliation à des associations tierces et contributions

Cette position inclut les frais d'affiliation aux diverses organisations dont ProRaris est membre et une contribution à Unirares, association de patients isolés.

ProRaris est membre de:

Allianz Gesunde Schweiz (Alliance pour la santé Suisse)
Eurordis (Alliance non gouvernementale d'associations de malades)
IG Seltene Krankheiten (CI maladies rares)
Kosek (coordination nationale des maladies rares)
Rare disease Action Forum
Verein Tag der Kranken

17) Charges salariales

Cette position comprend les salaires et les charges sociales des collaboratrices du secrétariat général

Au 31.12.2023, le secrétariat comptait un poste fixe à 80% et un poste variable à 15%

Il n'y a pas d'obligations envers la caisse de pension au 31.12.2023.

18) Eléments significatifs après la clôture

Néant

19) Donateurs et soutiens financiers

ProRaris remercie tous ses généreux donateurs qui par leurs dons soutiennent ses activités.

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

20) Tableau sur la variation du capital pour l'exercice

2023, en francs suisse	Etat 01.01	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat 31.12
Capital de l'organisation							
Capital lié							
Réserve	20 000	-	-	-	-	-	20 000
Financement nouveaux projets	-	-	-	-	-	-	-
Capital libre	187 256	-	-	- 40 104	-	- 40 104	147 152
Total capital de l'organisation	207 256	-	-	- 40 104	-	- 40 104	167 152

2023, en francs suisse	Etat 01.01	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat 31.12
Capital de l'organisation							
Capital lié							
Réserve	20 000	-	-	-	-	-	20 000
Financement nouveaux projets	-	-	-	-	-	-	-
Capital libre	147 152	-	-	- 2 816	-	- 2 816	144 336
Total capital de l'organisation	167 152	-	-	- 2 816	-	- 2 816	164 336